

Poste en droit constitutionnel comparé

L'Ecole de droit de Sciences Po recherche un professeur de « droit constitutionnel comparé et global, théorie du droit ».

Le candidat reçu aura vocation à enseigner au sein de l'Ecole de droit et du Collège universitaire de Sciences Po. Il développera ses recherches au sein de l'équipe de recherche de l'Ecole de droit, dans le domaine du droit constitutionnel comparé et de la théorie du droit.

Le candidat reçu fera état d'une importante activité de recherche à un niveau d'excellence internationalement reconnu dans le domaine du droit constitutionnel, et plus particulièrement du droit constitutionnel comparé et global, de la théorie de droit et, éventuellement, de l'histoire des idées juridiques. Il sera ouvert aux approches pluridisciplinaires du droit et aura montré son aptitude à organiser des collaborations scientifiques avec des non-juristes. L'originalité et la fécondité attendue du projet de recherche et des méthodes employées seront un élément important de la sélection.

Le candidat aura une solide expérience dans l'enseignement, où il aura fait preuve de ses capacités d'innovation pédagogique. Il devra pouvoir enseigner en anglais.

Le statut du poste est un emploi public de Professeur des Universités, ouvert à la mutation, section droit public (section 02 du Conseil national des universités - CNU).

Le dossier de candidature comprendra :

- une lettre motivant la candidature ;
- un curriculum vitae complet comprenant l'ensemble des travaux de recherches ;
- un curriculum vitae résumé ;
- deux exemplaires des principaux travaux attestant son aptitude aux recherches fondamentales et pluridisciplinaires.

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection, conformément aux dispositions relatives aux emplois publics de professeurs de la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007.

Pour plus d'information, s'adresser à Edith Chabre : edith.chabre@sciences-po.fr